



INTERNATIONAL CIVIL AVIATION ORGANIZATION

A United Nations Specialized Agency

PRESENTATION DE L'ATELIER

**BUREAU REGIONAL DE L'OACI
POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE, DAKAR**

***ATELIER DE RENFORCEMENT
DES CAPACITES SUR LE SYSTEME AMBEX
Dakar, Sénégal, 18 – 20 mars 2014***

Présentation des Participants



❖ Les cinq questions de présentation des Participants

- **Qui** êtes-vous ?
- **Où** travaillez-vous?
- **Quelle** est votre fonction au travail?
- **Quelles** sont vos responsabilités principales?
- **Quelles** sont les raisons de votre présence ici?
 - ✓ Définissez ce que vous attendez du Séminaire

Objectifs de l'Atelier

- ❑ Améliorer les échanges des renseignements OPMET en région AFI;
- ❑ Renforcer les capacités des Etats/Organisat° dans la mise en œuvre du système AMBEX;
- ❑ Mettre à niveau les connaissances des participants sur les dernières évolutions du système AMBEX;
- **Résultat attendu**: La BRDO de Dakar et les 4 BCC présents sensibilisent les NOC absents dans leurs AoR respectifs, sur les changements au système AMBEX.

Motivations de l'Atelier

- ❑ L'Amendement 76/Annexe 3 de l'OACI, applicable depuis le 15/11/2013, prenant en compte l'introduction de la numérisation des données OPMET dans le cadre de la méthodologie de mise à niveau par blocs des systèmes de l'aviation (ASBU);
- ❑ APIRG/19 avait exprimé des préoccupations sur l'absence de mise en œuvre de l'AMBEX par certains États de la région;
- ❑ Par ailleurs, la décision de transférer 7 FIR de la région AFI à la région Europe de l'OACI, issue de la Rec. 6/11 de la AN-Conf/12, a introduit des changements majeurs dans le système AMBEX;
- ❑ Enfin l'alignement de l'Annexe 1 du SUG au système AMBEX (y compris les aérodromes non-AOP);
- APIRG a donc adopté la Concl. 19/42, exhortant entre autre, ESAF et WACAF à organiser des ateliers de formation du personnel des centres AMBEX pour accompagner la mise en œuvre du nouveau système AMBEX par les Etats.

- 1. Objectifs de l'atelier**
- 2. Dispositions réglementaires en matière d'échange de renseignements OPMET**
- 3. Présentation du Système AMBEX (Amendt N° 3, 7^e Edit° Manuel AMBEX)**
 - 3.1 Système AMBEX – Généralités**
 - 3.2 Renseignements et Echanges OPMET**
 - 3.3 Composantes du système AMBEX**
 - 3.4 Echange des AIREP**
 - 3.5 Echange des METAR/SPECI/TAF**

- 3.6 Echanges des SIGMET et Avis Consultatifs**
- 3.7 BRDO et IROG**
- 3.8 Le système de Contrôle AMBEX**
- 4. Exercices de groupes.**
- 5. Expérience des Etats/Organisations en matière d'échanges OPMET**

Programme de l'Atelier



LUNDI 24 MARS 2014

0730H - 0830H	Inscription
0830H - 0900H	Cérémonie d'Ouverture par le OACI/RD
0900H - 0930H	Pause café/Thé
0930H - 1000H	Point 1 de l'Ordre du jour (OACI)
1000H - 1100H	Point 2 de l'Ordre du jour (OACI)
1100H - 1130H	Point 3 de l'Ordre du jour (OACI)
1130H - 1200H	Point 3.1 de l'Ordre du jour (OACI)
1200H - 1300H	Pause Café/déjeuner
1300H - 1400H	Point 3.2 de l'Ordre du jour (OACI)
1400H - 1430H	Point 3.3 de l'Ordre du jour (OACI)
1430H - 1500H	Point 3.4 de l'Ordre du jour (OACI)
1500H - 1530H	Pause Café/déjeuner
1530H - 1600H	Point 3.5 de l'Ordre du jour (OACI)
1600H - 1630H	Point 3.6 de l'Ordre du jour (OACI)



Programme de l'Atelier



MARDI 25 MARS 2014

0830H - 0900H Point 3.6 de l'Ordre du jour (OACI)

0900H - 0930H Point 3.7 de l'Ordre du jour (OACI)

0930H - 1000H Point 3.8 de l'Ordre du jour (OACI)

1000H – 1030H Pause Café/Thé

1030H – 1300H Point 4 de l'Ordre du jour (Participants)

1300H - 1400H Pause Déjeuner

1400H – 1530H Point 5 de l'Ordre du jour (Exercices)

1530H – 1600H Pause Café/Thé

1600H - 1700H Point 5 de l'Ordre du jour (Exercices)

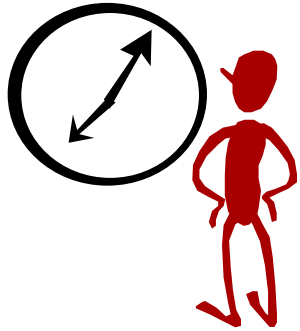


MERCREDI 26 MARS 2014

0830H - 1030H Cérémonies de Clôture

1100H - Clôture de l'Atelier

Gestion de l'Atelier



Ponctualité



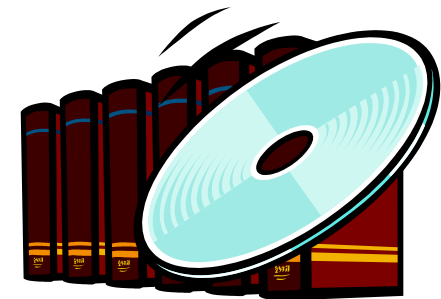
Téléphones



Défense de fumer



Attestation OACI



**Documentation
(Voir IP/2)**

*Merci de votre attention et
bon séjour à Dakar*

Questions???